

**Germaine Tillion**

**LIBÉRATION DES CAMPS ET DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE**  
**1945 CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ET GÉNOCIDE**



# Germaine TILLION

## Notice biographique

Germaine Tillion naît le 30 mai 1907 à Allègre, en Haute-Loire, au sein d'une famille de notables catholiques mais néanmoins ardemment républicaine. Dès son plus jeune âge, elle est ouverte au monde par des parents aimants et érudits. Son père, Lucien Tillion est magistrat. Il s'adonne à l'histoire, l'archéologie, la photographie et se passionne pour la musique. Sa mère, Émilie, dirige et rédige une collection de guides touristiques pour les éditions Hachette. Les livres sont l'univers familial de la petite fille. Animée d'une inlassable curiosité, elle veut comprendre l'humain, s'intéresse à toutes les sciences qui peuvent l'y aider : la psychologie, l'histoire, l'archéologie. Elle trouve sa voie avec l'ethnologie, discipline alors en plein renouveau.

C'est dans le sillage de Marcel Mauss, considéré comme le père de l'ethnographie française, que Germaine Tillion débute son apprentissage. En 1934, elle découvre l'Algérie lors de sa première mission dans l'Aurès. Ce travail de recherche ethnographique qu'elle effectue sur le terrain pendant cinq ans constitue l'un des principaux fondements de son parcours intellectuel. C'est au cours de cette expérience qu'elle acquiert les capacités d'observation et d'analyse qui la caractérisent et qui lui serviront tout au long de sa vie – notamment durant la période où elle sera déportée à Ravensbrück.

Lorsque Germaine Tillion revient en France en juin 1940, elle trouve un pays défait. Quelques jours après son retour, les Allemands occupent Paris. C'est sur le chemin de l'exode qu'elle entend Pétain annoncer aux Français les négociations d'un armistice avec l'Allemagne. Cette déclaration est un véritable électrochoc pour Germaine Tillion qui raconte : « *Je n'avais pas prévu et à peine pressenti l'effondrement de la France et j'en souffrais, d'une douleur insupportable, accrue encore par les reproches que je me faisais sur mon indifférence antérieure : puisque la dignité et l'indépendance de mon pays étaient pour moi si essentielles, j'étais sans excuses de m'être fiée à des inconnus pour y veiller* ».

Animée par un fervent patriotisme qui lui fait rejeter l'armistice, elle entre rapidement en relation avec ceux qui, comme elle, « veulent faire quelque chose ». Ce refus spontané de la défaite et l'action qui s'ensuitivent la placent parmi les résistants « de la première heure ». Dans un premier temps, elle prend contact avec la Croix-Rouge et lie connaissance avec un ancien officier de la coloniale, Paul Hauet qui, sous le couvert d'une association d'aide aux soldats coloniaux, met en place une filière d'évasion pour les prisonniers de guerre. Parallèlement, Germaine Tillion retrouve plusieurs de ses collègues du musée de l'Homme, notamment Paul Rivet, son directeur, et la bibliothécaire Yvonne Oddon, pivot de l'organisation des premières activités de résistance du musée. Le groupe (c'est seulement lors de sa liquidation qu'il sera baptisé par Germaine Tillion « réseau du musée de l'Homme ») oriente son action dans deux directions : le renseignement et la résistance civile (aide à l'évasion des prisonniers de guerre, hébergement de soldats anglais, organisation de filières d'évasion par l'Espagne, assistance à la population juive). À partir de décembre 1940, le réseau fait paraître un journal clandestin sous le titre de *Résistance*.

Cependant, dès 1941, il commence à être décimé par une série d'arrestations. Épargnée jusque-là, Germaine Tillion est arrêtée à son tour le 13 août 1942. Interrogée à maintes reprises, elle nie toute implication dans la Résistance. Pendant son incarcération qui durera quatorze mois, elle travaille à sa thèse et parvient à communiquer avec ses codétenues, obtenant ainsi des nouvelles de Londres, et surtout de sa mère également emprisonnée.

Un peu plus d'un an après, elle est déportée vers l'Allemagne.

Germaine Tillion arrive à Ravensbrück le 31 octobre 1943. On lui attribue le numéro 24588. Au total, plus de 123 000 femmes seront immatriculées dans ce camp, lieu de détention le plus vaste d'Europe. Alors que beaucoup de femmes se réfugient dans le déni, Germaine Tillion observe et accumule les notes sur la réalité de la vie du camp.

À partir de ses annotations, de quelques rares documents d'archives et des témoignages de ses anciennes codétenues, elle publie en 1946 sa première étude sur le camp, *Ravensbrück*. Cette publication inaugure une longue période d'études durant laquelle l'ethnologue enquête sur les systèmes concentrationnaires nazi et stalinien.

En novembre 1954, alors que Germaine Tillion est profondément absorbée par ses recherches sur Ravensbrück, le Front de libération nationale (FLN) débute sa campagne pour l'indépendance de l'Algérie. François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur et donc, à ce titre, en charge des « événements » d'Algérie, l'envoie en mission afin d'étudier le sort des populations civiles algériennes. Dans son rapport au gouverneur général d'Alger, Jacques Soustelle, elle dresse un bilan de la situation en Algérie. Forte de sa connaissance du pays, elle intègre en 1955 le cabinet de Soustelle et initie un ambitieux programme de réformes sociales.

Mais rapidement la situation en Algérie se dégrade : aux attentats sanglants des insurgés répondent les exactions des partisans de l'Algérie française. Envoyée pour rétablir l'ordre, l'armée française engage une sévère répression contre les indépendantistes : arrestations arbitraires, exécutions sommaires, emploi de la torture...

L'année 1957 constitue un étape décisive non seulement dans la guerre elle-même mais aussi pour l'engagement personnel de Germaine Tillion dans ce conflit. En juin, elle part enquêter dans les camps et prisons d'Algérie. Au cours de ces visites, elle recueille des témoignages édifiants sur les pratiques des militaires français, mais aussi sur les exactions du FLN.

Nommée en 1958 directrice de recherches à l'École pratique des hautes études, Germaine Tillion enseigne la littérature orale du Maghreb et contribue à former de nombreux intellectuels venus de ces pays. En 1961, elle est mandatée par l'Organisation mondiale de la santé pour une enquête « sur la condition des femmes » qui la conduit dans plusieurs pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Cette étude est, pour Germaine Tillion, l'occasion de poursuivre sa réflexion sur la condition féminine et fait d'elle une spécialiste des sociétés du bassin méditerranéen. En 1966, elle publie *Le Harem et les cousins*, première tentative d'explication et de théorisation sur la situation des femmes du Maghreb. Animée par la passion du terrain, elle accomplit entre 1966 et 1970 six missions scientifiques en Algérie et en Mauritanie, dans le Sahara touareg. À l'issue de chacune de ces expéditions, elle rédige un rapport. Elle se réfèrera à ces mémoires dans certains de ses ouvrages comme *Il était une fois l'ethnographie*. Toutefois ses travaux sur les Touaregs demeurent quasi inexploités et n'ont pas fait à ce jour l'objet de publication.

Germaine Tillion n'a été reconnue que tardivement par ses contemporains. En décembre 1999, elle reçoit des mains de son amie Geneviève de Gaulle-Anthonioz la grand-croix de la Légion d'honneur. En mai 2004, elle lance avec d'autres intellectuels français un appel demandant au gouvernement français de dénoncer l'utilisation de la torture en Irak. Cette prise de position, la dernière en date, s'inscrit dans le droit fil d'une existence toute entière dédiée à « *la recherche du juste et du vrai* », pour reprendre le titre d'un de ses ouvrages.

**CHRD, Lyon (exposition sur Germaine Tillion)**

## Germaine TILLION

### Bibliographie indicative

- *Ravensbrück*, ouvrage collectif, Suisse, Éditions de La Baconnière, 1946.  
Nouvelles versions augmentées et remaniées, Paris, Éditions du Seuil, 1973 et 1998.
- *L'Algérie en 1957*, Paris, Éditions de Minuit, 1957.  
Repris, augmenté et remanié dans *L'Afrique bascule vers l'avenir*, Éditions de Minuit, 1961.
- « Première résistance en zone occupée. Du côté du réseau du musée de l'Homme », dans *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 30, 1958.
- *Les Ennemis complémentaires*, Paris, Éditions de Minuit, 1960.
- *Le Harem et les cousins*, Paris, Éditions du Seuil, collection « L'histoire immédiate », 1966.
- *La Traversée du mal*, Entretien avec Jean Lacouture, Paris, Éditions Arléa, 1997.
- *Il était une fois l'ethnographie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- *À la recherche du vrai et du juste. À propos rompus avec le siècle*, Textes réunis et présentés par Tzvetan Todorov, Paris, Éditions du Seuil, 2001.
- *L'Algérie aurésienne*, en collaboration avec Nancy Wood, Paris, Éditions Perrin / La Martinière, 2001.
  
- « Les vies de Germaine Tillion », dans *Esprit*, février 2000.
- LACOUTURE Jean, *Le témoignage est un combat. Une biographie de Germaine Tillion*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- BROMBERGER Christian et TODOROV Tzvetan, *Germaine Tillion, une ethnologue dans le siècle*, Arles, Éditions Actes Sud, 2002.
- WOOD Nancy, *Germaine Tillion, une femme-mémoire. D'une Algérie à l'autre*, Paris, Éditions Autrement, 2003.

## La protection des femmes dans les Aurès

Les privilèges exorbitants que la coutume accordait aux fils n'empêchaient pas aucunement les pères aurésiens d'aimer tendrement leurs filles, et de chercher à les protéger autant que cela leur était possible. [...]

Les choses se passaient ainsi - du moins entre 1934 et 1940, époque où j'ai connu l'antique pays chaouïa. Ensuite, quelques années plus tard, quand les premières petites filles algériennes allèrent à l'école française, ce sont encore des pères anxieux qui les y conduisirent par la main - car, contrairement à ce que croient les bons gens, le féminisme a tout d'abord été une « affaire d'homme », des quelques hommes soucieux de l'avenir des enfants. De leurs enfants...

Aujourd'hui, ces petites filles-là sont devenues des femmes responsables et elles essaient (parfois au péril de leur vie) de sortir leur patrie de la préhistoire. Ce n'est pas facile, car, dans les sociétés traditionnelles et hiérarchisées qui survivaient il y a cinquante ans, quelques correctifs (non écrits dans les livres de droit ou dans les codes religieux) humanisaient un peu les coutumes barbares de l'antique clan masculin - tandis qu'aujourd'hui la famille se disloque dans les banlieues surpeuplées, où l'accroissement démographique et le machinisme détruisent partout les emplois. Survit alors ce que les traditions ont de plus malfaisant, et c'est ainsi que, grâce au « Code de la Famille », l'époux infidèle peut, dans les villes algériennes, jeter sa femme sur le trottoir en gardant l'appartement commun, et peut aussi abandonner épouse et enfants pour partir ailleurs se remarier tranquillement et fabriquer d'autres gosses.

Dans tous les pays où l'héritage et l'instruction vont encore prioritairement aux garçons, la femme sans métier, sans droits juridiques, sans toit, sans héritage, sans argent, ne garde que sa possibilité de mettre chaque année un enfant au monde. En cas de défaillance du père, c'est pourtant elle qui devra assumer la charge d'élever cet enfant annuel, et rien n'est fait pour l'y aider.

Il va de soi que ces pratiques d'un autre âge ne choquent pas seulement les consciences mais ruinent aussi les nations : car plus les femmes sont privées d'école et de métier, et plus régulièrement la population se paupérise.

**Germaine Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, Seuil, 2000, p. 251-253**

## Le jugement des criminels de Ravensbrück

Comprenez-moi bien. Je ne dis pas que l'on doit les traiter comme ils nous ont traitées. Je ne dis pas qu'ils doivent être, *a priori*, sans droit - je hais la cruauté, même appliquée à ces monstres -, je me demande seulement ce que va devenir la pauvre déesse Justice, avec sa petite balance à l'échelle humaine (un mort dans ce plateau-ci, un assassin dans ce plateau-là ; et prenons bien notre temps pour délibérer), absolument débordée par les cent mille assassinées, et bien obligée de leur refuser l'accès du plateau. Il n'y a pas de place pour tout le monde.

La Justice. Vous vous souvenez des soirs d'exécutions à la Santé, à Fresnes? Quand les condamnés partaient en nous criant: « Justice, camarades... » Vous vous souvenez de ces deux longues flammes rouges qui léchaient le ciel noir de Ravensbrück? et de l'indignation qui vous brûlait le cœur ? Non pas la colère, non pas la haine, mais l'indignation, c'est-à-dire le sentiment de la justice qui se révolte en vous, et rend les plus timides capables de braver la mort sans trembler. Cet appel si fort qu'il se croyait sûr d'être entendu, ce long hurlement silencieux qui montait de chaque camp vers le ciel, et demandait justice... Je voudrais bien pouvoir vous dire cela avec des mots ordinaires, un vocabulaire technique. Mais c'étaient des choses qui n'étaient pas ordinaires...

Eh bien, cette justice que nous appelions si fort, nous l'avons : c'est justement cette brave vieille dame de Hambourg avec sa balance détraquée et sa bonne volonté.

Que nos amis anglais nous pardonnent. Ils ne sont pas en cause et ce n'est pas leur faute si le crime qu'ils ont à juger est injugeable dans les formes ordinaires de la justice. Le problème les dépasse, il nous dépasse tous. Il nous dépasse même tellement que, pour la première fois de ma vie, je me suis demandé, à Hambourg, si ces beaux mirages fascinants pour lesquels on meurt valaient vraiment qu'un pauvre humain leur sacrifie si douloureusement son unique petite vie. Dans la captivité nous n'avions jamais douté d'être dans le droit fil de la vérité, et chaque nouvelle horreur nous confirmait dans notre certitude de ne pas nous être trompées en choisissant de lutter contre toutes ces horreurs. Mais quel échec de se dire, lorsqu'on a déjà tout misé et perdu, qu'en face de ces monstruosité constructives, vues de nos yeux, pesées et mesurées de toute notre souffrance, il n'y a que des velléités...

Je vous dis cela seulement pour que vous compreniez bien, mes camarades, que dans le principe même du procès, et dans les conditions inévitables qui lui sont faites, il y a quelque chose de décevant. Je vous dis cela afin que vous puissiez situer à leur échelle véritable (c'est-à-dire réduite), les quelques erreurs qui pouvaient être évitées, et qui ne sont très graves que parce qu'elles se situent sur un arrière-plan d'erreurs inévitables qui les renforcent et qui les multiplient.

Mais nous ne jouons pas perdant - nous ne jouons jamais perdant -et tout ce qui peut être fait pour la vérité, pour la justice, nous le ferons. Il n'y a de mauvaise volonté d'aucun côté, il ne peut y en avoir - seulement un peu d'incompréhension et de lenteur d'esprit, une mauvaise coordination des efforts, peu de chose. Tout cela doit être surmonté. Quant au reste, à cette malgré tout dérisoire confrontation entre le crime et sa réparation, entre la violation de la justice et son rétablissement - confrontation que nous sommes seules au monde à pouvoir faire -, eh bien, c'est la rançon de la vie. Nous sommes vivantes, tant pis pour nous.

**Extrait de « Ce qui s'est passé à Hambourg » (reprise d'une série d'articles parus dans *Voix et visages* en 1947), dans Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, Le Seuil, 2001, p.172-173.**

## L'élaboration de l'étude sur Ravensbrück

### Le premier « Ravensbrück »

Après mon retour à Paris (donc à partir de juillet 1945), et à la demande d'Albert Béguin, j'écrivis un premier *Ravensbrück*<sup>1</sup>. Sur l'ensemble du camp, il contenait ce que j'avais vu et su et il utilisait des repères notés entre 1942 et 1945 (notes très pauvres, que je n'avais prises au début que pour saisir le temps, rester ainsi en état de réflexion, de vigilance, dans l'au-delà de soi). Il apportait donc ce qu'il pouvait, c'est-à-dire des renseignements discontinus, encore trempés dans le flou du réel, mais scrupuleux et dépouillés de tout ce qui me semblait personnel. Je l'avais intitulé *A la recherche de la vérité* parce que cette quête m'obséda en captivité et m'obsède encore.

Après la publication de ce premier *Ravensbrück* - exactement à partir de janvier 1947 -, un tribunal international sous contrôle britannique jugea à Hambourg les principaux criminels de Ravensbrück, et une seule ancienne déportée eut l'autorisation de suivre les débats. Mes camarades des deux associations (l'Amicale de Ravensbrück et l'Association des déportées et internées de la Résistance) me désignèrent, et ce fut alors pour moi la première projection de cet univers fou dans l'irréel de la dimension historique. Un des aspects de ce passage s'incarnait dans l'opacité des mots. Et je ne parle pas seulement de ceux que l'on appelle la « langue de bois »<sup>2</sup>...

Les accusés – ceux-là comme ensuite des milliers d'autres avaient raconté avec détails les faits qui ne les incriminaient pas directement (ensemble effarant que l'on n'a d'ailleurs pas achevé d'explorer), donc en particulier toutes les méthodes d'extermination utilisées à Ravensbrück, donc, plus particulièrement encore, la chambre à gaz... Tout cela, les anciennes déportées de ce camp voulaient le connaître dans le détail, et elles en avaient le droit. C'était d'autant plus important que, à Ravensbrück plus soigneusement encore que dans les autres camps, l'ensemble des archives avait été incinéré.

De rares documents avaient cependant échappé à la destruction. J'en connaissais trois.

Le premier d'entre eux, intitulé *Häftlingsüberstellung nach Mittwerda* (« transfert des détenues à Mittwerda »), énonçait une liste des condamnées que les SS triaient chaque soir et jetaient dans le camion qui faisait la navette entre l'annexe d'Uckermark et le terrain clôturé où se trouvait le Krematorium. [...] Les deux autres documents, également des listes, fournissaient intégralement les identités et les numéros d'immatriculation des Françaises appartenant à deux des plus nombreuses séries de déportées parties de Compiègne, celle du 31 janvier 1944 et celle du 15 août 1944, dites « 27 000 » et « 57 000 », d'après leurs numéros d'immatriculation. [...]

A la suite des identités, et visiblement après coup, les deux listes avaient été surchargées de lettres et de signes, qui tous avaient une signification. Il était donc possible, avec l'aide des prisonnières qui tenaient ces listes à jour, d'interpréter le tout, ligne par ligne, et de reconstituer, pas à pas, une partie des chemins parcourus par ces destins. J'étais déjà trop engagée pour ne pas penser à le tenter (d'autant plus que tous mes manuscrits sur l'Afrique avaient disparu) ; je dépendais du Centre national de la recherche scientifique depuis sa création, et il m'accorda sans peine l'autorisation de délaissier provisoirement des cultures africaines (que j'aimais) pour l'histoire de la dé-civilisation de l'Europe (qui me faisait horreur). [...]

A Paris, où je revins en novembre 1954, un télégramme, une lettre et un pneumatique du Pr Louis Massignon m'attendaient. Avec Marcel Mauss, il avait conseillé mes premiers travaux, et je savais qu'il comptait parmi les consciences vigilantes de ce temps. J'ai donc accepté de faire ce qu'il me demanda (de façon d'ailleurs impérative), c'est-à-dire de repartir pour trois mois en Algérie. Au bout de ces trois mois, le CNRS me mit pour un an à la disposition du ministre que Pierre Mendès France venait de nommer à Alger, Jacques Soustelle, afin d'organiser en Algérie un service de l'Éducation nationale qui s'appela les Centres sociaux. Ensuite, la guerre suivit son cours pendant huit ans - une guerre contraire aux intérêts et aux désirs des deux pays et de leurs gens une guerre qui pouvait être évitée, à la seule condition de ne pas avoir falsifié les élections.

Avant de repartir en Algérie, j'avais remis à mes camarades des deux associations tout ce qui, dans ma documentation, pouvait leur rendre service. Un peu plus tard, elles en publièrent des fragments dans le livre qu'elles écrivirent en commun<sup>3</sup>...

Quant à moi, vis-à-vis de Ravensbrück, je me croyais quitte.

## Le deuxième « Ravensbrück »

Pendant quatorze ans, de 1940 à 1954, le présent souffrant de mon pays m'avait fait oublier par force le riche passé vivant du Maghreb, sujet de ma recherche et de mes manuscrits jamais retrouvés; ensuite, de 1954 à 1962, une autre urgence, l'impérieuse urgence algérienne, m'accapara <sup>4</sup>. Après 1962, il m'était enfin devenu possible de me consacrer au travail que j'avais choisi et que j'aimais, et j'ai écrit alors *Le Harem et les Cousins* <sup>5</sup>.

En 1970, deux survivants de Mauthausen, Pierre Serge Choumoff et Jean Gavard, me firent lire quelques lignes où, pour la première fois, la chambre à gaz de Ravensbrück et les chambres à gaz de Mauthausen étaient traitées de mythes, tandis que les déportés et déportées qui parlaient d'extermination par gaz (c'est-à-dire, pour Ravensbrück, toutes les détenues qui s'y trouvaient en 1945) apprenaient qu'ils ou elles relevaient en bloc du psychologue et du psychiatre. Un peu plus tard, les gigantesques abattoirs humains d'Auschwitz, de Chelmo, de Belzec, de Sobibor, de Treblinka, de Lublin-Maïdanek furent à leur tour contestés.

Qu'il y ait eu des réactions en présence d'aussi surprenantes inventions, on peut le comprendre, car il faut savoir que nous fûmes assez nombreux, assez nombreuses, à prendre des risques qui n'étaient pas petits pour que la vérité sorte du puits où tout avait été si méticuleusement ajusté pour qu'elle reste ensevelie. Nous allions même jusqu'à penser que nos pauvres vies n'étaient rien en comparaison à ce cri de la vérité qui, du fond de l'abîme, doit réveiller Dieu.

Encore aujourd'hui, où tant d'années ont passé, il peut arriver que cette vérité demeure tragiquement présente.

J'ai partagé ces sentiments et j'avoue avoir été moi-même assez écœurée en prenant connaissance de ces étranges négations. Assez, en tout cas, pour reprendre ligne par ligne tous les documents inédits que j'avais antérieurement réunis afin de les regrouper, de les contrôler et de les publier <sup>6</sup> (mais le fait que tous les SS de Ravensbrück aient décrit la chambre à gaz et les exterminations qui s'y pratiquaient me semblait, à vrai dire, incontournable).

<sup>1</sup> Étude publiée en 1946, avec d'autres témoignages plus brefs, sous le titre général de Ravensbrück, dans la collection des « Cahiers du Rhône » dirigée par Albert Béguin à La Baconnière.

<sup>2</sup> Sur la « langue de bois » on peut lire le chapitre « Un langage codé » [E. Kogon, H. Langbein, A. Rückerl, *Les Chambres à gaz, secret d'État*, p. 13-22], ainsi que Jean-Pierre Faye [*Langages totalitaires*].

<sup>3</sup> *Les Françaises à Ravensbrück*, Paris, Gallimard, 1965.

<sup>4</sup> Dans cette période, j'ai publié aux Éditions de Minuit: *L'Algérie en 1957*, étude écrite en 1956, parue en 1957, qui décrit les mécanismes de la grande pauvreté - rééditée l'année suivante, avec d'autres textes, sous le titre *L'Afrique bascule vers l'avenir* (épuisé); *Les Ennemis complémentaires*, sur le terrorisme, la torture et la façon dont ils s'enchaînent (épuisé).

<sup>5</sup> D'abord intitulé *la République des cousins: sur les relations « structuralistes » entre l'agriculture sédentaire, l'endogamie et l'enfermement des femmes*. Réédité plusieurs fois, existe actuellement aux Editions du Seuil, coll. « Points », 1982.

<sup>6</sup> Le deuxième Ravensbrück a paru en 1973 aux Editions du Seuil, coll. « Histoire immédiate » (dirigée par Jean Lacouture).

**Extraits de « Introduction à trois «Ravensbrück» », dans Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Le Seuil, 1988 (nouvelle édition entièrement refondue), p. 12-18**

## « Aujourd'hui encore, ces souvenirs m'écrasent »

Dans le premier *Ravensbrück*, ce qui me concernait le plus profondément ne se trouvait pas, je ne me sentais pas encore capable d'en parler. Mon excuse, c'est que je voulais montrer ce qui avait été le lot de toutes, et que je croyais pouvoir le faire en termes abstraits.

Je sais cependant combien reste obscur un témoignage grave qui ne comporte pas d'explication sur celui qui témoigne, et combien sont solidaires nos pensées, nos actions, les événements de notre vie avec cette vision du monde que de tout cela chacun d'entre nous retient. Aujourd'hui encore, ces souvenirs m'écrasent, mais on les trouvera dans la suite de cette introduction.

[...]

Si j'ai survécu je le dois, d'abord et à coup sûr, au hasard, ensuite à la colère, à la volonté de dévoiler ces crimes et, enfin, à une coalition de l'amitié - car j'avais perdu le désir viscéral de vivre.

Les fils ténus de l'amitié ont souvent paru submergés sous la brutalité nue de l'égoïsme, mais tout le camp en était invisiblement tissé. Ils unissaient des « familles », qui furent le plus souvent très réduites: deux, trois, quatre femmes du même village, de la même « affaire », ou qui s'étaient par hasard trouvées dans la même cellule ou le même wagon au moment du départ - et qui ensuite s'accrochaient les unes aux autres pour ne pas sombrer. Les grands clivages, plus encore que ceux des nationalités, des partis politiques ou des religions, furent ceux des langues. Il y eut cependant des chaînes d'entraide qui dépassaient les nationalités, faisaient circuler des observations, des déductions et aussi, tout court, l'amitié.

En face de ces chaînes d'entraide invisibles, il y avait la chaîne organisée des assassins.

**Extrait de « Introduction au «Ravensbrück» de 1972 », dans Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Le Seuil, 1988 (nouvelle édition entièrement refondue), p. 23 et 31.**

## La torture en Algérie

C'est en janvier 1957 que la guerre d'Algérie prend un tournant irréversible, lorsque Robert Lacoste confie tous les pouvoirs de police à l'armée. Tournant dramatique car à partir de ce moment-là la de Paris, la République française, va cesser d'être obéie en Algérie. Il est vrai que ce que l'on voyait le plus, à Alger, à Oran, Constantine, c'étaient des Français terrifiés, pauvres, éloquents, très semblables aux jeunes soldats qui venaient les défendre. Les Algériens « d'avant 1830 », ils étaient ailleurs, pas aussi évidents. Le 13 mai 1958 ne sera qu'un épisode de cette dissidence qui s'amorce dès les premiers attentats urbains. Dès lors tout va dégénérer. Et particulièrement avec la torture qui est censée protéger les citoyens des attentats.

Ce que nous avons stigmatisé quelques années auparavant chez les nazis, la France libérale, démocratique, socialiste l'applique à son tour et à sa manière. La preuve qu'aucun peuple n'est à l'abri d'une infection par ce mal absolu.

Je suis alertée à Paris sur la torture dès février 1957 : plusieurs enseignants des Centres sociaux venaient d'être arrêtés et torturés sans qu'on puisse prouver leur responsabilité dans un délit quelconque. J'ai fait pour eux ce que j'ai pu et, avec quelques camarades survivants de la Résistance française, nous avons demandé à la Commission internationale qui avait enquêté sur les crimes de Staline de venir cette fois enquêter en France. Ce qu'elle a fait. Il s'agit de la commission créée par David Rousset : CICRC (Commission internationale contre le régime concentrationnaire).

**Extrait de « Un ordre caché » (propos recueillis par Claude Goure, 1978), dans Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, Le Seuil, 2001, p. 39.**

## Rencontre avec le FLN clandestin

[...] me trouvant en Algérie, en juin et juillet 1957, avec une commission internationale <sup>1</sup> j'avais visité, matin et soir, pendant un mois environ, l'ensemble des prisons. Or, depuis longtemps, je conservais de nombreux amis dans les différentes régions de ce pays : ces amis, je les ai revus captifs, et j'ai su par eux, à n'en pouvoir douter, ce qui se passait réellement (à cette date j'étais déjà un peu mieux informée que la plupart des Français sur l'ensemble la situation, mais pas au point d'imaginer ce que j'ai appris au de cette enquête). Dans la dernière semaine de mon séjour, une algérienne vint me trouver, bouleversée, pour me demander d'aller une entrevue « avec des gens qui se cachaient ». A cause de ce que venais d'apprendre, je pris la décision d'aller à cette entrevue.

C'est ainsi que le 4 juillet 1957, à la suite d'un inconnu, je me dis dans une maison arabe de la Casbah d'Alger, où je fus reçue le chef FLN de la zone autonome (Saadi Yacef), accompagné de garde du corps (surnommé Ali la Pointe); il était un peu plus 2 heures de l'après-midi. L'entretien fut long [...]

« Il se trouve » que j'ai connu le peuple algérien, et que je l'aime; « il se trouve » que ses souffrances je les ai vues, avec mes propres yeux, et « il se trouve » qu'elles correspondaient en moi à des blessures; « il se trouve », enfin, que mon attachement à notre pays a été, lui aussi, renforcé par des années de passion. C'est parce que toutes ces cordes tiraient en même temps, et qu'aucune n'a cassé, que je n'ai ni rompu avec la justice pour l'amour de la France, ni rompu avec la France pour l'amour de la justice. C'est aussi pour cela, précisément pour cela (je veux dire: parce que je ne parle pas par ouï-dire) que je déteste donner des leçons de morale. J'ai dû, par contre, en subir beaucoup trop.

En 1940, je m'étais trouvée tout de suite dans une zone dangereuse de la Résistance active, l'ayant cherchée, mais sans m'être posé de questions: tout allait de soi... Ensuite - pendant longtemps et sans aucune diversion - j'avais vu, subi, médité, haï la cruauté et la trahison, en mâchant et remâchant ma méditation et ma haine, jour après jour. Cela non plus n'impliquait pas un « choix moral » : ceux que j'aimais, ceux qui, d'emblée, avaient confiance en moi, ceux qui souffraient étaient tous d'un côté; ceux qui opprimaient mon pays, qui tuaient, qui torturaient, qui, au premier regard, savaient que j'étais leur ennemie, se trouvaient tous de l'autre. (Je n'ai connu les épurations de 1944 et 1945 que longtemps après.) Dans la guerre d'Algérie, au contraire, les problèmes de conscience hérissaient la totalité de mon espace; en outre - à l'inverse de ce qui s'était passé pour moi de 1940 à 1945 -, je savais d'avance la gamme de ce qui pouvait se passer, je le savais à chaque instant, et je le voyais dans une certaine coloration qui n'est pas celle de la théorie. Par conséquent, chaque fois qu'il fallait taire une chose, ou refuser de la taire (même quand il n'y avait que quelques secondes pour décider), il y eut décision délibérée: je ne pouvais ni un peu moins ni un peu plus.

Quand je me suis trouvée dans cette pièce isolée de la Casbah, assise en face de trois Algériens inconnus (dont deux avaient une mitraillette sur les genoux), avant même de me demander ce qu'ils étaient, j'ai d'abord senti à quel point ils vivaient tragiquement et précairement, traqués jour et nuit depuis des mois par des milliers de soldats, dans un réduit grand comme un jardin. Et tout ce que je venais de voir depuis un mois, tout ce que j'avais vécu douze ans plus tôt, c'était comme une énorme poche de plomb qui m'écrasait...

Or « il se trouve », que, eux aussi, avaient le cœur très lourd: ils savaient évidemment mieux que personne comment on mourait à Alger en 1957 quand on était un patriote algérien; ils avaient évidemment accepté de risquer cette mort-là - non pas une fois, mais à chacune des minutes de ce qu'il leur restait de vie. Ce n'est pas tout...

Vos amis sont guillotins, vos proches sont torturés, vous voulez les venger, vous les vengez - naturellement avec les seules armes possibles: les bombes. Vous vous battez passionnément contre un monstre (le colonialisme, monstre sans visage), mais dans une ville réelle, et même une assez petite ville, une ville du Midi où tout le monde se connaît... Pratiquement, ce n'est pas au colonialisme que la bombe arrache la tête ou un membre, c'est à votre ancien camarade de jeu qui dansait avec sa fiancée (elle, vivante, les jambes coupées; lui, mort). Ou bien à une petite fille qui promenait sa poupée. Ou encore à une vieille femme qui ressemblait à votre grand-mère...

Bref, le chef FLN de la zone autonome d'Alger m'a promis ce jour-là d'épargner la population de la ville. Or il tint cette promesse: il y eut encore des bombes, mais il n'y eut plus de morts.

<sup>1</sup> La Commission internationale contre le régime concentrationnaire, créée par les associations de déportés sur l'initiative de David Rousset [ancien déporté]. Ayant reçu l'autorisation de visiter les camps et les prisons d'Algérie, les trois membres étrangers (un médecin belge, un juriste hollandais, une journaliste norvégienne) procédèrent à cette inspection en juin et juillet 1957. Louis Martin-Chauffier [ancien déporté] et moi-même avions la charge de les accompagner, et L. Martin-Chauffier a publié le compte rendu de ce voyage.

**Extrait de « Deux rencontres avec le FLN clandestin » (reprise d'un article paru dans *Le Monde*, 11 mars 1964), dans Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, 2001, Le Seuil, p.257-260.**

## Lettre au général Massu

Dans un livre intitulé *La Vraie Bataille d'Alger*, vous avez placé ce sous-titre injurieux « Comment on trompe la justice » au-dessus d'une lettre que vous m'attribuez. Cette lettre a pour objet d'éviter la guillotine à deux jeunes filles condamnées à mort.

Or, cette lettre, je n'ai pas le souvenir de l'avoir écrite, mais j'en prends la responsabilité, car - dans le contexte monstrueux que vous avez créé dans votre département - j'aurais pu l'écrire.

Aujourd'hui, on ne vous insulte plus en disant que vous avez ordonné et couvert la torture, puisque vous vous en vantez désormais par écrit. Ce que vous ne dites pas, c'est à quelle échelle ce crime a été commis dans le secteur dont vous aviez la charge [...]

Et la fin désastreuse a répondu aux moyens indignes - car les Etats savent maintenant, grâce à vous, que pour perdre à coup sûr une province, il ne faut qu'y gagner une « vraie bataille d'Alger ».

### Commentaire à la réponse du général Massu

1) Au moment des deux premières exécutions capitales de patriotes algériens, le 19 juin 1956, il n'y avait jamais eu d'attentat FLN aveugle, à Alger, et le FLN n'y possédait pas une seule bombe.

Le lendemain même de ces exécutions eurent lieu les premiers attentats sur la foule. Au revolver. Ils firent quarante-sept victimes françaises, morts ou blessés, et il y eut deux terroristes algériens abattus, dont un se nommait Achour et habitait 3, rue de Thèbes.

Cinq semaines plus tard, le 10 août 1956, la première bombe « terroriste » éclata à Alger, mais c'était une bombe française. Elle éclata 3, rue de Thèbes et fit officiellement quinze morts (en réalité près de soixante), dont nombre de femmes et d'enfants. Il n'y eut aucune arrestation, alors que tout le monde, dans Alger, nommait les auteurs de cet attentat - auteurs qui le revendiquèrent d'ailleurs dans la suite. Un de ces auteurs fut assassiné un peu plus tard, par un des habitants du bloc sinistré. Cet assassin-là, lui, fut arrêté, jugé et exécuté.

Dans la suite, les attentats ont continuellement répondu aux exécutions, et il aurait suffi d'arrêter les exécutions (il y en eut plusieurs centaines) pour arrêter les attentats urbains aveugles - mais ceux qui avaient besoin d'affoler la population européenne d'Alger, pour s'en servir comme d'un bélier contre la République, veillèrent à empêcher les grâces.

[...]

4) J'ai rencontré le chef du FLN d'Alger, Saadi Yacef, pour la première fois, le 4 juillet 1957. Je venais de visiter toutes les prisons d'Algérie, accompagnant, avec Louis Martin-Chauffier, une mission d'enquête internationale. Au cours de cette enquête, j'avais acquis la certitude (avec quelle honte ! avec quelle douleur !) de l'emploi quasi général de la torture. J'avais pu constater également le résultat *prévisible* de cette méthode, à la fois abominable et imbécile – je veux dire le ralliement en masse des derniers hésitants algériens au FLN. J'ai dès lors considéré comme désastreux qu'on fasse tuer des milliers de jeunes gens dans une guerre évidemment sans issue.

**Extraits de « Lettre au général Massu » (lettre publiée dans *Le Monde*, 24 novembre 1971 ; commentaire publié dans *Le Monde*, 28-29 novembre 1971), dans Germaine Tillion, *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, Le Seuil, 2001, p. 263-265.**

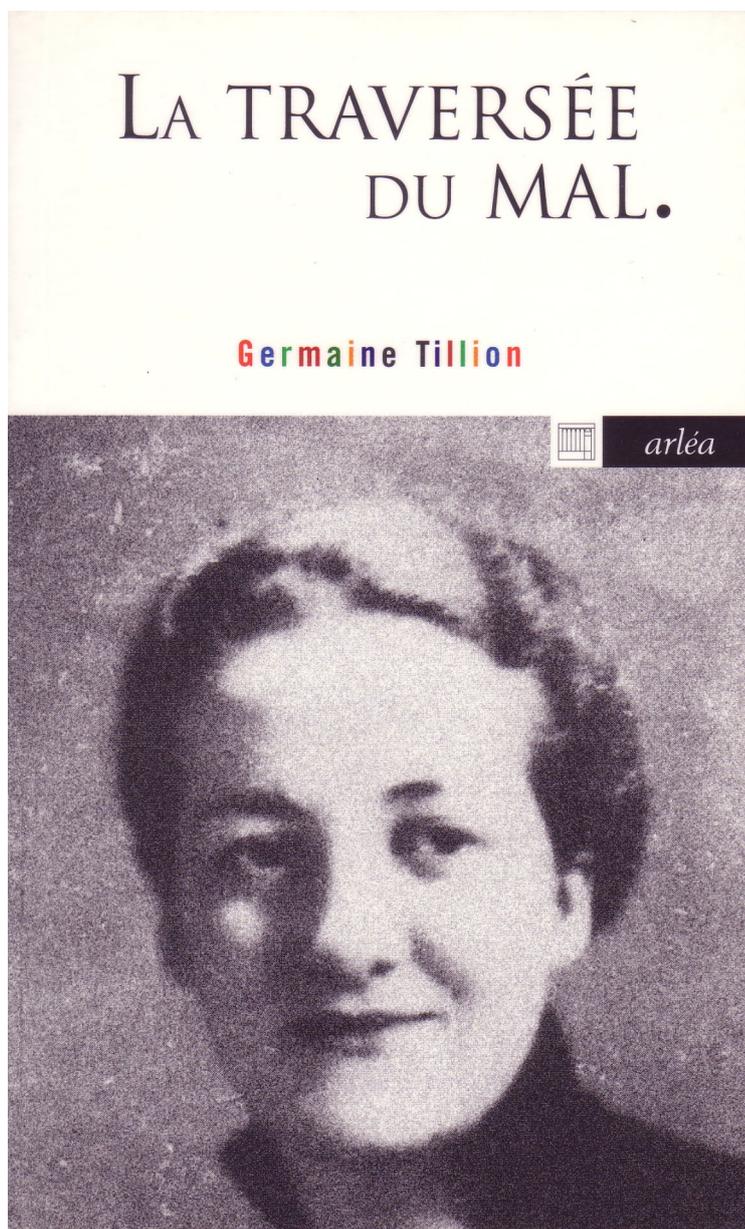
## L'enseignement dans les prisons

Dès mon retour, en 1945, je m'étais intéressée aux problèmes de la détention et avant 1957 j'étais déjà visiteuse de prison. La question de l'enseignement m'intéressait particulièrement et j'avais essayé, grâce à l'appui de la directrice du lycée de Vanves, de multiplier les cours par correspondance, mais c'était chaque fois une opération à recommencer au cours de laquelle il fallait faire plusieurs navettes entre les autorités de la prison, le prisonnier et le cours éventuel. On était également paralysé par le manque de crédits.

En acceptant d'être attachée au cabinet d'André Boulloche (ministre de l'Éducation nationale et ancien déporté) alors qu'Edmond Michelet (également ancien déporté) était garde des Sceaux, je savais que le rattachement de l'enseignement dans les prisons à l'Éducation nationale était possible et qu'il ferait tomber d'un seul coup tous les obstacles constamment renaissants auxquels je me suis heurtée jusqu'alors. C'est ce qui s'est produit.

**Germaine Tillion, dans *Voix et Visages***

**(bulletin de l'Association des déportées et internées de la Résistance), n° 104, mai-juin 1966.**



**Couverture du livre de Germaine Tillion,**  
*La Traversée du Mal. Entretien avec Jean Lacouture*, Arléa,  
2000, p. 5-6.

## Lettre à Germaine Tillion

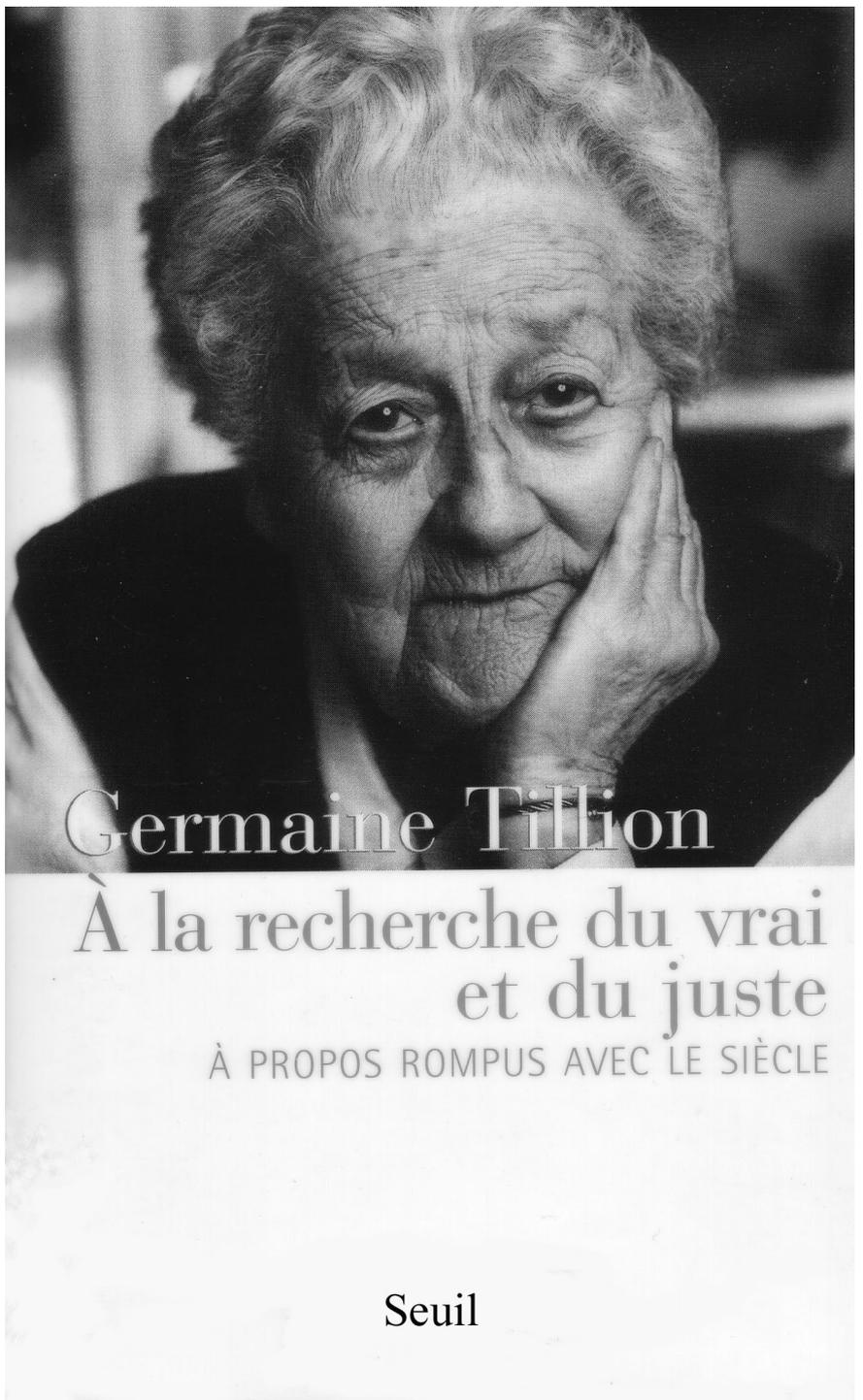
Quand je t'ai vue pour la première fois, chère Germaine, chère Kouri (puisque c'est ainsi que je t'ai toujours appelée), tu te tenais devant la fenêtre de notre baraque, à Ravensbrück, ce qui était d'ailleurs sévèrement interdit. Nous étions en effet en quarantaine, comme C'était encore la règle en février 1944. Ta merveilleuse maman faisait, comme moi, partie du grand convoi des vingt-sept mille, et tu nous avais précédées au camp de quelques mois. Je t'ai regardée : ton visage ferme et serein était déjà un réconfort, alors que nous avions été saisies d'effroi par l'aspect inhumain de tant de nos malheureuses camarades. Ce que tu nous as alors communiqué, avec le ton mesuré qui a toujours été le tien, n'était rien de moins que ta connaissance du système concentrationnaire. Exactement ce qu'il nous fallait pour ne pas être détruites par son apparente absurdité - le cycle du génocide, l'extermination par le travail, la raison d'être des « transports noirs » (l'un d'eux avait quitté le camp au moment de notre arrivée), les prix de revient des personnes ; nous pouvions lutter, puisque nous pouvions comprendre.

Que ne nous as-tu pas ensuite expliqué avec intelligence et patience ! Dans le bulletin de notre association de déportées (ADIR), tu as répondu en 1956 à nos questions sur les débuts de la guerre d'Algérie avec la même objectivité, la même lucidité que dans ta relation des procès aux responsables SS. Ton texte, paru ensuite aux Éditions de Minuit, a été réédité dans *L'Afrique bascule vers l'avenir* (Éditions Tirésias) : il est toujours d'une intense actualité.

Voici donc près de soixante ans que tu nous apprends à regarder, à écouter, à essayer de comprendre... Toujours avec bienveillance, souvent avec compassion. Tes camarades ont croisé dans ton escalier tes amis berbères, des officiers de parachutistes et des combattants algériens du FLN, le général de Gaulle a été attentif à ce que tu lui communiquais. Tu es toujours en éveil de ce qui est lointain comme de ce qui est proche. Parfois avec une certaine distraction. Ainsi lorsque le président du tribunal militaire allemand t'annonce que tu es condamnée à mort, il reste stupéfait de ton indifférence. « *Oh ! Excusez-moi, Monsieur, lui dis-tu, je vous avais oublié.* » Quelle chance extraordinaire d'avoir « traversé le mal » à tes côtés, puisque en te voyant nous pouvions croire au bien, puisque nous pouvions encore espérer.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz

**Préface de Geneviève de Gaulle-Anthonioz dans Germaine Tillion, *La Traversée du Mal. Entretien avec Jean Lacouture*, Arléa, 2000, p. 5-6.**



Germaine Tillion

À la recherche du vrai  
et du juste

À PROPOS ROMPUS AVEC LE SIÈCLE

Seuil

**Couverture du livre de Germaine Tillion,**

*A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle, 2001,*  
Le Seuil, p.257-260.